

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal Lundi 30 octobre 2023 à 18h30

Madame de Maire demande de rajouter un point : demande de subvention exceptionnelle pour l'Ecole
Le conseil accepte l'ajout de ce point.

1. Approbation des comptes-rendus des conseil municipaux du 28/08/2023

Le conseil approuve à l'unanimité.

2. Passage aux normes comptables M57

En application de l'article 106 III de la loi n °2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales peuvent, par délibération de l'assemblée délibérante, choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles.

Compte tenu de ce contexte réglementaire et de l'optimisation de gestion qu'elle introduit, il est proposé d'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable et l'application de la M57, pour le Budget Principal à compter du 1er janvier 2024.

Une demande a été adressée à notre Trésorier qui a accepté par courrier du 27 octobre 2023.

Le conseil approuve à l'unanimité.

3. Décisions modificatives

Remboursement trop perçu taxe d'aménagement :

10226	7 385.58 €
21318	-7 385.58 €

Réajustement des bases de 2022 de la taxe d'habitation :

7391178	814.00 €
61521	-814.00 €

Affectations de crédits sur les chapitres 012 et 65 :

6218	3 660 €
6413	3 420 €
6451	3 160 €
65548	7 260 €
61521	17 510 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

4. Congrès des Maires

Claudine COURT et Magali BOURRAT iront au congrès des maires qui aura lieu les 22 et 23 novembre 2023 à PARIS. Les frais d'inscription au salon de maires sont remboursés par l'AMF ainsi qu'une participation de 150€. Il est demandé au conseil de prendre en charge les frais de transport, d'hébergement et de demander le remboursement de 150€ à l'AMF.

Le conseil approuve à l'unanimité.

5. Convention avec DDLM (Département De la Loire Médiathèque)

Le département de la Loire met en œuvre une politique de lecture publique visant le développement social et culturel de la population et l'accès de tous les Ligériens aux services d'une bibliothèque.

Cette convention, d'une durée de 4 ans, se terminera le 31/12/2027. La commune propose l'accès gratuit à la bibliothèque, aux animations et actions culturelles.

Le conseil autorise Madame le Maire à signer cette convention.

Le conseil approuve à l'unanimité.

6. Mise à jour du tableau des voies communales pour DGF 2024

La commune doit recenser chaque année la voirie communale classée dans le domaine public communal. En 2022 nous avons déclaré 12 153 mètres linéaires. Cette année notre déclaration sera de 12 402 mètres linéaires.

Nous avons demandé de modifier le tableau de classement unique des voies communales pour la passerelle. Ce recensement sert de base au calcul de la DGF 2024.

Le conseil approuve à l'unanimité.

7. Demande de subvention exceptionnelle Ecole

AISPAS est une association créée en 1990 qui œuvre en milieu scolaire depuis 1991

En 1994 création d'un service : suivi et accompagnement des victimes des violences sexuelles et création d'un outil « ça dérap ». En 1998 création d'une antenne à Montbrison. En 2000 signature d'une convention avec l'Education Nationale. En 2004 AISPAS se fédère à la Voix de l'Enfant

Demande de l'équipe pédagogique :

- 1 présentation des vidéos et des actions est prévue le 9 novembre avec les parents d'élèves
- 4 interventions d'1h1/2 sont programmées pour les CM 1 et 2 les 20 et 27 novembre – 4 et 11 décembre
- Coût : environ 300 € (devis non reçu par le directeur)

Nous proposons de régler directement la facture.

Le conseil approuve à l'unanimité.

8. Questions diverses

- Demande de reprise du lotissement Les Acacias car un chemin permet l'accès au canal. Nous étudions la demande et enverrons un courrier pour obtenir plus d'informations
- Commissions ouvertes les :
 - 13/11 à 18h30 : Assainissement
 - 20/11 à 18h30 : Voie verte avec les agriculteurs
- Rémi SEGUIN est mis en retraite pour invalidité à compter du 1^{er} octobre 2023
- Etude de vitesse et de trafic sur la Route de la Dame, à réfléchir pour la Rue du Bourg en Haut pour créer une zone 30
- Vendredi 5 janvier 2024 présentation des vœux et inauguration à 18h00 à la cantine

La séance est levée à 19h30

Prochaine réunion du conseil : lundi 4 décembre 2023 à 18h30